

TRANSACTION

Prix net revenant au vendeur	Honoraire TTC
Jusqu'à 50 000 €	10% avec un minimum de 3000€
De 50 001 € à 100 000 €	8,1 %
De 100 001 € à 150 000 €	7,1 %
De 150 001 € à 200 000 €	6,6 %
De 200 001 € à 250 000 €	5,6 %
De 250 001 € à 300 000 €	5,35 %
De 300 001 € à 350 000 €	5,1 %
De 350 001 € à 400 000 €	4,6 %
À partir de 400 001 €	4,1%

Honoraires charges vendeur. Dans le cadre d'une succession et d'un mandat de recherche, les honoraires peuvent être à la charge de l'acquéreur.

Honoraires des fonds de commerce et des locaux commerciaux 9% TTC

Honoraires d'un bien neuf en fonction des accords avec les promoteurs

En cas de délégation des Mandats, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Estimation des fonds de commerce et des locaux commerciaux 250 € TTC

LOCATION

HABITATION	Charge bailleur TTC	Charge locataire TTC
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail.	8€ / m ²	8€ / m ²
Frais d'établissement de l'état des lieux Entrant	3€ / m ²	3€ / m ²
Frais d'établissement de l'état des lieux SORTANT. Offert SI remise en location par nos soins	3€ / m ²	gratuit
Honoraires d'entremises	OFFERT	
PARKING ET GARAGE		
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail.	10% du loyer annuel	10% du loyer annuel
LOCAL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL		
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail.	gratuit	2 mois de loyer

Barème applicable à compter du 1 mars 2025

GESTION LOCATIVE

Services inclus	7,2% TTC des encaissements
Mise en place et rédaction du mandat de gestion	✓
Accès à l'extranet	✓
Encaissement des loyers, charges et dépôt de garantie	✓
Emission des quittances de loyer	✓
Révision annuelle des loyers suivant l'indice de référence	✓
Régularisation annuelle des provisions pour charges	✓
Demande de devis et suivi des diagnostics obligatoires	✓
Règlement des factures fournisseurs dans la limite d'un mois de loyer charges comprises encaissé	✓
Demande de devis travaux sans limite de montant	✓
Suivi des travaux / interventions jusqu'à 400€	✓

Prestation à la carte	Charge bailleur TTC	Charge locataire TTC
Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations. Calculé sur les sommes quittancées	3 %	
Suivi des travaux / interventions de 400€ à 1000 €	50 €	
Suivi des travaux / interventions au-delà de 1000 €	5% des travaux	
Prolongation et annulation de congé		36 €
Etablissement des documents nécessaires à la déclaration de revenus fonciers	50 €	
Vacation horaire: suivi de sinistre, représentation en AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossier...	75 €	
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire	12 €	
Frais d'envoi de recommandé	12 €	
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier et/ou avocat	150 €	
Duplicata de quittance, à la charge du demandeur	3 €	3 €
Duplicata de tout autres documents (contrat de location, état des lieux, diagnostic, répartition de charges, attestations...), à la charge du demandeur	10 €	10 €

Barème applicable à compter du 1 mars 2025

SARL MILANOTA au capital de 7 500 € / RCS n°891 356 867 de LA ROCHE SUR YON / Carte professionnelle T et G n°8501 2020 000 045 248 délivrée par la CCI de LA ROCHE SUR YON.

Garantie transaction par GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS sous le n°153712 pour un montant de 120 000 € représentée par Noémie TALBOT et Michaël LACORNE gérants

Garantie Gestion par Allianz IARD 1 cours Michelet 92076 Paris La Défense Cedex sous le n° 18470399 pour un montant de 110 000 € représentée par Noémie TALBOT et Michaël LACORNE gérants